

## Module Complémentaire SSIAP 2

*Module Complémentaire Chefs d'Equipe de Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 2 (MC SSIAP 2)*

Métier(s) Visé(s) : Chefs d'Equipe de Sécurité Incendie SSIAP 2

<b>Durée :</b> 28.00 heures (4.00 jours)	<b>Nb de participants :</b> De 4 à 12
<b>Lieu de formation :</b> SOLARIS DEVELOPPEMENT 6 rue Paul ELUARD 26800 PORTES LES VALENCE	<b>Dates de sessions :</b> voir notre catalogue en ligne <a href="https://solaris.catalogueformpro.com">https://solaris.catalogueformpro.com</a>
<b>Tarif :</b> 790.00 euros / participant (prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4a du CGI)	

### Délai d'accès :

Nous nous engageons à traiter votre demande d'inscription sous 48 heures (hors week-end et jours fériés). L'accès à nos formations peut se faire dans un délai de 24 heures à 4 mois, selon votre financement, sous réserve de places disponibles et de la validation des prérequis.

### Profils des apprenants

- Sous Officier des Sapeurs Pompiers Professionnels ou volontaires pendant plus d'un an

### Prérequis

- SST ou PSE1-2
- Titulaire du PRVI ou du certificat de prévention délivré par le Ministère de l'Intérieur

### Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les rôles et missions du chef d'équipe
- Approfondir et savoir transmettre ses connaissances de la réglementation incendie des ERP et IGH
- Savoir gérer au quotidien et en situation de crise une équipe et le PC de sécurité
- Connaissance et manipulation du SSI
- Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours

### Contenu de la formation

- Réglementation
  - Connaissance des dispositions applicables en hygiène et Sécurité du travail en matière de sécurité incendie
  - Evolutions Réglementaires en ERP et IGH
- Pratique
  - Appel et réception des services publics de secours (IGH et ERP)
  - Application des consignes de sécurité
  - Entretien et vérifications sommaires des installations
  - Lecture et manipulation des tableaux de signalisations du SSI
  - Gestion d'une alarme
  - Gestion d'une évacuation
  - Compte-rendu à la hiérarchie
  - Gestion du PC en situation de crise

### Organisation de la formation

#### Equipe pédagogique

Une équipe de professionnels expérimentés dans le métier de votre formation, encadrée par notre référent pédagogique Julien QUEMPEL, vous accompagne dans votre projet.

<p><b>Moyens pédagogiques et techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation</li> <li>• Documents supports de formation projetés.</li> <li>• Exposés théoriques</li> <li>• Etude de cas concrets</li> <li>• Quiz en salle</li> <li>• Mises en situations pratiques, extinction de feux réels au moyen d'extincteurs et de robinets d'incendie armés (R.I.A.).</li> </ul>	<p><b>Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuilles de présence.</li> <li>• Questions orales ou écrites (QCM).</li> <li>• Mises en situation.</li> <li>• Formulaires d'évaluation de la formation.</li> <li>• Certificat de réalisation de l'action de formation.</li> </ul>
--	---

**Résultats attendus de la formation :**

La présence à l'ensemble des séquences du Module est obligatoire.  
Acquisition des connaissances validées tout au long de la formation par des tests théoriques et des mises en pratique.

**Modalités d'obtention :**

Un diplôme SSIAP 2 par équivalence, conforme à la réglementation, est remis à l'issue du Module Complémentaire.  
Ce diplôme est signé par le DDSIS ou son représentant.

**Détails sur la certification :**

A l'issue de la formation, un diplôme SSIAP 2 et une attestation de formation sont délivrés.

**Nos engagements "qualité"**

**Grâce à une démarche qualité rigoureuse et en constante amélioration, Solaris vous apporte ses "+" :**

- Des intervenants qualifiés,
- Des formations certifiantes et diplômantes,
- Des supports de cours très visuels pour faciliter le perfectionnement des connaissances,
- Un suivi individualisé par notre référent pédagogique,
- Une équipe administrative à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet professionnel,
- Un partenariat avec de nombreuses entreprises locales cherchant à recruter des agents, etc.
- Accessibilité : Si vous avez des particularités nécessitant une adaptation de la formation, merci de nous le signaler. SOLARIS s'engage à mobiliser les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir et accompagner les publics en situation de handicap.

*Plus d'informations sur notre site internet et/ou sur demande auprès de notre service administratif.*

6 rue Paul Eluard  
26800 Portes-lès-Valence

[www.solaris-developpement.fr](http://www.solaris-developpement.fr)

04 75 60 03 48

OF/CFA SOLARIS DEVELOPPEMENT | SARL au capital de 8000 € | SIRET : 48082447300031 | Numéro de déclaration d'activité : 82260143226  
(auprès du préfet de région de : Auvergne Rhône-Alpes) | N° UAI : 0261570R | N° Autorisation d'exercice CNAF5 : FOR-026-2027-12-01-20220597306 | Agrément n° 26-002  
de la Préfecture de la Drôme pour les formations SSIAP | Agrément n° 26 07 12 21 02 de la CPNEFP pour le TFRAPS